

TRÉSOR DE POTENTIELS

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES



Trésor de Potentiels



LES INFORMATIONS PRATIQUES

OBJECTIFS

Dans une dynamique de changement, le bilan de compétences est une étape clé. A l'issue du bilan, le bénéficiaire est capable de :

- Faire le point sur ses compétences professionnelles, intérêts et motivations, qualités personnelles.
- Donner du sens à son parcours personnel et professionnel.
- Se projeter et définir un projet professionnel réaliste et réalisable.



PUBLIC

Le bilan de compétences s'adresse à tous publics, il est recommandé d'avoir à minima de 3 à 5 ans d'expériences tous domaines confondus afin de pouvoir réaliser un bilan de compétences.

LIEU & SERVICES PRATIQUES

Les sessions en face à face se font dans un bureau qui respecte la confidentialité sur PAU, OLORON-STEMARIE et LOURDES.

Ce bureau est accessible aux personnes en situation de handicap.

DURÉE

14 heures en face à face réparties en 7 séances de 2 heures sur une période pouvant aller de 10 à 14 semaines. Dans ce temps n'est pas comptabiliser le temps de travail personnel du bénéficiaire qui s'évalue à 10h (tests, accès plate-forme, documents et exercices écrits sans présence du consultant).

MODALITÉS ADMINISTRATIVES & DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de prestation, validée par le bénéficiaire à l'issue d'un entretien préalable, donne lieu à l'établissement d'un devis précisant le montant de la prestation, la durée ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par E-mail ou par voie dématérialisée. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 10 jours ouvrés. Ce délai sera de 14 jours si la formation est uniquement réalisée en distanciel.

Dans le cadre d'un Contrat individuel de formation et financé en tout ou partie par le bénéficiaire lui-même ; les frais de formation ainsi que le programme de formation lui sera fourni avant son inscription définitive et tout versement.

TARIF ET FINANCEMENT

Les prix varient en fonction de votre mode de réalisation du bilan de compétences, pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à contact@tresordepotentiels.fr ou bien au 06 24 38 06 62.

ÉQUIPEMENT / MATÉRIEL

Hélène DURAND vous accueille pour ses bilans de compétences en présentiel à Pau, Oloron et Lourdes dans un bureau privatif, ou bien en distanciel via le biais de visios conférences synchrones.

MODALITÉS, CONTENU & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités

Nos bilans de compétences se réalisent **UNIQUEMENT EN INDIVIDUEL** car chaque bénéficiaire a besoin d'une attention particulière et d'une présence individualisée pour progresser dans sa réflexion.

L'entretien préalable se déroule systématiquement avec le consultant.

Ainsi le bénéficiaire du bilan peut apprécier la qualité du contact qu'il aura avec le consultant et le choisir en toute connaissance de cause.

Moyens

- Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité
- Questionnaires d'autoévaluation : intérêt, valeur...
- Questionnaire de vocation professionnelle : métier, création d'entreprise
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés
- Rédaction d'une synthèse : elle reprend les points structurants de la démarche, notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.



ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Hélène DURAND gérante de la SARL à Associé Unique TRESOR DE POTENTIELS a été formé et certifié à la démarche de bilan de compétences (CP FFP) et est titulaire d'un master RH, et a exercé des responsabilités opérationnelles significatives en entreprise. Dans son approche elle privilégie tout particulièrement :

- L'écoute, l'analyse, la prise de recul, la confiance, le respect d'autrui et le non-jugement.
- La disponibilité et le suivi

Elle s'engage à une totale confidentialité. Elle associe les modalités d'intervention les mieux adaptées à la situation, aux attentes et motivations de chaque bénéficiaire et utilisent des outils et des techniques fiables. De plus, elle présente une excellente connaissance du territoire local (entreprise, emploi en tension, emploi en devenir...)

VALIDATION & ÉVALUATION

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire émarge une feuille de présence.

Plusieurs synthèses intermédiaires seront réalisées dans les différentes étapes du bilan.

En fin de bilan : Rédaction d'une synthèse personnelle et confidentielle à libre usage du bénéficiaire dont il demeure le seul propriétaire. La synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

A l'issue du dernier rendez-vous, remise d'une attestation de formation. Le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports du bilan de compétences.

ENTRETIEN À 6 MOIS

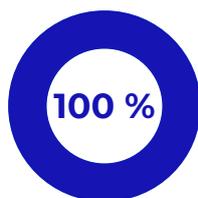
Six mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien.

DONNÉES PERSONNELLES

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement destiné à répondre aux obligations dans le cadre de votre demande bilan de compétences et, sauf pour répondre à des obligations légales, ne feront l'objet d'aucune communication externe sans votre autorisation et sont conservées pour un délai n'excédant pas Un an. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et tout texte en vigueur à venir, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à Hélène DURAND. En outre, une réclamation auprès de la CNIL peut être faite à tout moment (<https://www.cnil.fr/>).

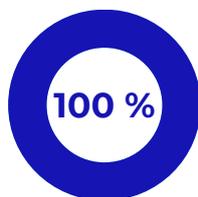
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Taux de satisfaction



Pourcentage des
bénéficiaires ayant réalisés
une enquête métier

Taux de présence



100%

Statistiques basées sur les prestations effectuées en 2024

LES ÉTAPES DU BILAN DE COMPÉTENCES

Prise de connaissance :
1er RDV sans engagement



Vous souhaitez être accompagné par
Trésor de Potentiels

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Signature d'une convention tripartite ou contrat bipartite



PHASE 1 :
PHASE PRELIMINAIRE

01

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs
- Analyse de votre parcours personnel et professionnel
- Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles...
- Repérage des éléments transférables
- Repérage de vos ressources et potentiels inexploités
- Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s)



PHASE 2 :
PHASE D'INVESTIGATION

02

- Construction de votre projet professionnel et vérification de sa cohérence
- Confrontation de votre projet professionnel au marché



PHASE 3 :
PHASE DE CONCLUSION

03



PHASE 4 :
SUMI

04

- Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences

DURÉE : ENVIRON 3 MOIS



Trésor de Potentiels



by

Hélène Durand